

Activité n° 3 : Polices administratives

Finalités	
Finalité 1	Vidéo-protection
Finalité 2	Armes, explosifs, activités pyrotechniques et artificiers
Finalité 3	Polices municipales
Finalité 4	Manifestations sportives
Finalité 5	Chiens dangereux
Finalité 6	Convoyeurs de fonds
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Professio
	Candidats (activités privées de sécurité, policiers municipaux, agents de sûreté)
Catégories de données traitées	
	Do d'identification, coordo personnelles et professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'employeur, SIRET, caractéristiques de l'arme, prestation de serment, n° de carte

Préfecture de l'Orne

	et date de délivrance pour les détenteurs d'armes, injonction préfectorale et notification de la décision du préfet pour les interdictions de don d'armes, type de licence et horaire de fermeture pour les débits de boissons, résu d'enquêtes administratives –favorable/défavorable- menées comme pour la sûreté aéroportuaire)
	Do sur la manifestation sportive projetée et les activités en lien avec les réglementations aériennes comme survol de drones, lâcher de ballon (date, horaire, parcours ou lieu, nombre de personnes attendues)
	Do concernant les débits de boissons (type de licence, horaire de fermeture, fermeture définitive ou cession du fonds de commerce)
	Do sensibles : santé (aptitude méd pour le port d'armes par les policiers municipaux et les convoyeurs)
	Données relatives aux infractions et aux condamnations
	Do de localisation (pour les carrières d'où proviennent les artifices, lieu faisant l'objet de la vidéoprotection ou lieu d'utilisation projetée pour les explosifs)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
	Membres de la commission départementale de vidéoprotection
	Forces de l'ordre, autorité judiciaire
	Autres administrations (ARS, mairies)
	Formateurs (chiens dangereux)
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	<i>A préciser dans la mesure du possible</i>
Mesures de sécurité	

Préfecture de l'Orne

	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	